



TARIFS ET HONORAIRES

LOCATAIRE : loi ALUR

1. Visite du logement ; constitution du dossier, rédaction de bail :
 - 10€ TTC le m², zone tendue, dont TVA 20 %
2. Réalisation de l'état des lieux :
 - 3 € TTC le m², dont TVA 20 %

PROPRIETAIRE :

1. Publicité, Visite du logement, constitution du dossier, rédaction du bail :
 - 10€ TTC le m², zone tendue, dont TVA 20 %
2. Réalisation de l'état des lieux :
 - 3 € TTC le m², dont TVA 20 %
3. Gestion :
 - 8% HT soit 9,6 % TTC sur les encaissements des loyers (TVA 20 %)

VENTE : APPARTEMENT – VILLA – TERRAINS :

- Prix de Vente jusqu'à 50 000 € : 5 000 € TTC d'honoraires
- Prix de Vente de 51 000 € à 150 000 € : 6 % TTC d'honoraires
- Prix de Vente de 151 000 € à 999 000 € : 5 % TTC d'honoraires
- Prix de Vente à partir de 1 000 000 € : 4 % TTC d'honoraires
*dont TVA 20%

VENTE À TERME OU VENTE EN VIAGER :

- Prix de Vente bien occupé jusqu'à 100 000 € : 10 000 € TTC
- De 101 000 € à 300 000 € : 15 000 € TTC
- De 301 000 € à 400 000 € : 20 000 € TTC
- De 401 000 € à 500 000 € : 25 000 € TTC
- De 501 000 € à 600 000 € : 30 000 € TTC
- De 601 000 € à 700 000 € : 35 000 € TTC
- De 701 000 € à 800 000 € : 40 000 € TTC
- À partir de 801 000 € : 50 000 € TTC
*dont 20 % TVA

REDACTION D'ACTES :

- Rédaction de compromis ou promesse de vente : 2 000 € TTC
- Rédaction d'un bail commercial ou renouvellement : 1 000 € TTC
- Estimation locative ou vénale : 150 € TTC
- Rédaction Bail : 100 € TTC

TRANSACTION - LOCATION - GESTION

11 boulevard Anatole France - 13600 LA CIOTAT
28 rue de la République - 83270 SAINT-CYR-SUR-MER

TEL TRANSACTION: 04 42 83 14 14

TEL GESTION-LOCATION: 04 42 08 48 47

MAIL: info@agencecoulange.com

SAS L'IMMOBILIER A LA CIOTAT : Au capital de 105.250,80 €

Siret 417 660 180 00023 - R.C.S. Marseille B 417 660 180 - Cartes professionnelles délivrées par la Préfecture des BaR - Transaction : A06-29 92

Gestion : A06- 29 92 - Garantie Financière : GALIAN : 110671U - Art 55 : Société Générale N° 000 2200 5923

Président : Bernard COULANGE